

Construction du Futur Centre administratif d'État (FCAE) et reconstruction de la Nouvelle Cité Administrative d'État (NCAE)

Le 4 juin 2021 a eu lieu la présentation du projet, à destination de l'ensemble des agents et organisations syndicales de la DGFIP et de l'INSEE

Sur le terrain :

- le nouveau bâtiment sera donc voisin du centre commercial, et sa façade donnera sur un prolongement de la rue du Lac

- les travaux débiteront en fin d'année et se poursuivront jusqu'à fin 2023

- le nouveau bâtiment permettra d'accueillir les effectifs actuellement implantés dans le bâtiment I (INSEE, DRFIP69 dont l'accueil, ENFIP centre de formation régional dont les salles de cours, DNID...) et dans le bâtiment A pour la DIRCOFI

- le changement important quand à l'aménagement du quartier tient à l'abandon de la logique de dalle qui avait prévalu à la construction du quartier ; le bâtiment sera donc accessible au rez de chaussée et une entrée publique sera aménagée rue Servient face à l'arrêt du tram.

Pour la réalisation de la phase 2, l'État va confier à un opérateur une mission globale, en l'occurrence la démolition de la CAE actuelle et la construction des futurs bureaux répondant aux besoins de l'État, sous maîtrise d'ouvrage privée.

Le moins qu'on puisse en dire c'est que décidément l'arbre cache toujours la forêt !

Parce qu'au final c'est un mini Bercy qui se profile dans la cité des platanes !

Le préfet et ses représentants se sont évertués à démontrer que cette cité des platanes avait tout de l'Eden.

Jugez en par vous même :

- vu sur les platanes, où qu'on soit
- un parc arboré et privatif, spécial fonctionnaire
- terrasses et balcons pour prendre l'air
- des fenêtres ouvrables ! Ouf ! Enfin !
- des parkings, réduits certes mais au crit'air 0 ou 1, inspirez ! Soufflez ! Zen!, mais quid des agents qui circulent encore au diesel ? Des voitures de fonctions sont elles prévues ?
- une passerelle permettant de virevolter par dedans les platanes pour passer d'une aile à l'autre
- un RIL réduit certes mais qui fleure bon le vert, le plaisir du choix et la cafette !
- l'écologie au logis en somme !

En réalité l'herbe est moins verte qu'elle n'y paraît.

Le projet présenté devrait faire l'objet de discussion à partir de maintenant.

On est pas des lapereaux de l'année et on se doute que si Eiffage a remporté l'appel d'offre c'est pas pour nous permettre de remettre en cause le projet.

Reste les peintures, les moquettes, le carrelage, les plafonds



Et pourtant nous avons des interrogations Monsieur le Préfet :

- des surfaces réduites pour les postes de travail : comment expliquez vous ça ? Pas de communication des directions à ce sujet
- des places de parking en faible nombre, mais rien de concret sur les coûts engendré par des parking relais ou autres.
- des vellétés de faire travailler les agents dans l espace cafétéria au détriment des conditions de travail des personnel du RIL qui va devoir se dépêcher de nettoyer pour faire place au tertiaire ! Au détriment des conditions de travail des collègues qui vont devoir travailler dans les odeurs de nourriture et autres fritures, parce que si on va par là, les toitures aussi sont libres à peu près tout le temps.
- Un RIL réduit de 30 % de sa surface actuelle, là aussi il faut manger debout ou le plus vite possible pour laisser la place au suivant, on voit qu avec le covid c'est pas si simple la restauration collective, et encore beaucoup de collègue sont passés au panier repas.
- 4 ascenseurs paraissent trop peu en comparaison des onze actuels
- Plus de quai de chargement : les agents devront ils aller décharger leurs palettes de papier dans la rue ?
- Quid de l 'amphi ? Des locaux syndicaux ? Et la médecine de prévention ?
- Des logements trouveront également leur place dans ce nouvel ensemble, combien pour les agents de la future cité administrative ?

Dans ce contexte nous appellons l'ensemble des personnels à la plus extrême vigilance sur ce projet. Même si nous nous faisons peu d'illusion sur les grandes consultations annoncées pour les mois qui viennent, un engagement maximal des personnel s'impose pour infléchir les décisions regressives qui s'annoncent.

Vos syndicats Sud-Solidaires seront mobilisés en ce sens !

